

**Alliance internationale contre le VIH/sida
et Conseil international des ONG de lutte contre le sida**

**Document de discussion :
La société civile et les « Trois principes directeurs »**

« ...[N]ous devons assurer la participation active de la société civile à chacun des Trois Principes. »

rapport d'étape sur « Les Trois principes »,
Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA, décembre 2004

Introduction

Ce document de discussion met en relief des enjeux et des questions qui se manifestent, pour la société civile, en lien avec le développement de l'initiative appelée des « Trois principes directeurs ». Le document puise dans l'expérience pratique et les discussions stratégiques de l'Alliance internationale contre le VIH/sida (l'Alliance), du Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO) et de leurs partenaires et membres respectifs aux paliers local, national, régional et mondial.

Contexte des « Trois principes directeurs »

En septembre 2003, une reconnaissance de la pandémie du VIH/sida en tant qu'urgence mondiale a donné lieu à une réunion de représentants d'États africains, d'agences multilatérales et bilatérales, d'ONG ainsi que d'intervenants du secteur privé, à l'occasion de la Conférence internationale sur le sida et les ITS en Afrique (ICASA). Mobilisé par l'ONUSIDA et le Department for International Development (DfID) du Royaume-Uni, un

Qu'est-ce que la société civile?

Dans le contexte général de la lutte au VIH/sida, l'expression « société civile » inclut tout groupe, individu ou secteur non gouvernemental qui est impliqué dans les réactions au VIH/sida.

Dans le présent document, le terme est utilisé pour désigner : les personnes vivant avec le VIH/sida, leurs groupes et réseaux, les organismes de lutte contre le sida (OLS), organismes communautaires (OC), organismes non gouvernementaux (ONG) et organisations confessionnelles.

Les trois principes directeurs

- Un « **cadre d'action** contre le VIH/sida dans lequel intégrer la coordination des activités de tous les partenaires »
- Un « **organisme national de coordination** de la lutte contre le sida à représentation large et multisectorielle »
- Un « **système de suivi et d'évaluation** à l'échelon pays »

« Les trois principes directeurs », ONUSIDA

consensus s'est dégagé à propos d'un ensemble de trois éléments applicables à tous les dépositaires d'enjeux impliqués dans les réponses nationales au VIH/sida¹ [voir l'encadré].

Après l'ICASA, l'ONUSIDA a travaillé avec d'importants partenaires donateurs, afin de stimuler une plus grande sensibilisation et une application des « Trois principes directeurs ». En avril 2004, les participants à une rencontre de haut niveau, à Washington, D.C., ont affirmé le fondement de l'initiative. Un document d'engagement issu de cette réunion a établi les étapes que les agences bilatérales et multilatérales devraient suivre, pour appliquer les trois éléments au palier national. Par la même occasion, l'ONUSIDA a été mandaté de voir à la facilitation et à la médiation, auprès des dépositaires d'enjeux, de surveiller les démarches et de publier des rapports annuels relativement au progrès, et aux défis rencontrés, dans la quête d'une action concertée contre le VIH/sida.

Les Trois principes directeurs ont reçu l'appui du Conseil de coordination du programme (CCP) de l'ONUSIDA, en juin 2004 à Genève. Depuis, l'ONUSIDA a mis l'initiative de l'avant en se concentrant sur quatre objectifs² : dresser le bilan de l'état actuel des efforts d'harmonisation réalisés à l'échelon des pays et identifier les modèles qui enregistrent des réussites; intensifier l'appropriation du plan d'harmonisation par les pays; fournir un soutien concret aux mécanismes d'harmonisation; et renforcer les mécanismes de suivi et de rapports.

Les Trois principes directeurs visent à favoriser l'harmonisation et la coordination des réponses nationales au VIH/sida, et en particulier l'appropriation et la responsabilisation. Sans être prescriptifs, ils préconisent un certain nombre de principes orienteurs. Ils sont présentés aux pays en tant que base pour optimiser les rôles et les relations; plusieurs font expressément référence à la société civile [voir l'encadré].

Dans l'ensemble, l'implication de la société civile dans l'élaboration des Trois principes directeurs a été fort limitée. Au palier international, par exemple, seuls l'ICASO et le Réseau mondial des

Exemples des Trois principes directeurs

Relativement à un cadre d'action pour la lutte au VIH/sida :

« confirmer et optimiser la tendance croissante à faire participer les organisations de la société civile et le secteur privé à la prestation des services »

Relativement à un organisme national de coordination de la lutte contre le VIH/sida :

« obtenir la participation d'un large éventail de partenaires, notamment des membres à part entière de la société civile, des organisations non gouvernementales, des groupes communautaires, des personnes vivant avec le VIH et des partenaires internationaux. »

Les trois principes directeurs, ONUSIDA

¹ *Les Trois principes directeurs*, ONUSIDA, avril 2004.

² Discours de Peter Piot à la 16^e réunion du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA, décembre 2004.

personnes vivant avec le VIH/sida (GNP+) ont été invités à la réunion d'avril 2004, et ce, uniquement après l'élaboration des principes.

La situation de la société civile, en lien avec les Trois principes directeurs

Les Trois principes directeurs émergent en période de changement considérable dans la réponse mondiale au VIH/sida. En particulier, cette période s'est caractérisée par un virage vers une plus grande reconnaissance de la pandémie et par des appels constants à passer à l'action pour y réagir, couplés à un désir de plus en plus pressant de réduire les doublons et la fragmentation.

Pour la société civile, certaines des principales caractéristiques de cette période sont :

- **Une hausse radicale des fonds disponibles.** Entre 1996 et 2003, les fonds à la lutte contre le VIH/sida dans les pays à revenu faible et moyen ont augmenté de 300 millions \$US à 4,7 milliards \$US³. En particulier, la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le Fonds mondial) et du President's Emergency Plan for AIDS Relief états-unien (PEPFAR) a fourni à la société civile des ressources considérablement accrues et une plus grande reconnaissance officielle de son rôle. Par exemple, le Programme multi-pays pour lutter contre le VIH/sida en Afrique (MAP) insiste sur le fait que 50 % des ressources qu'il distribue sont destinées à la société civile⁴; et le Fonds mondial exige que les Instances de coordination des pays (ICP) soient multisectorielles et incluent des représentants démocratiquement élus de la société civile ainsi que des personnes vivant avec le VIH/sida⁵.
- **Goulots d'étranglement dans le débours des fonds.** En dépit de leur plus grande disponibilité, les fonds ne sont pas distribués à la société civile d'une manière rapide, adéquate et transparente⁶. Plusieurs facteurs sont responsables de cette situation, dont certains sont rattachés à la politique (p. ex., certains gouvernements ne veulent tout simplement pas donner d'argent à la société civile) et à des systèmes (p. ex., certains organismes intermédiaires n'ont pas la capacité de rehausser leurs systèmes assez rapidement).
- **Cas de participation limitée et/ou inefficace.** Jusqu'ici, l'implication dans les réactions nationales au VIH/sida a été une expérience mitigée, pour la société civile. Une enquête de l'ONUSIDA auprès de ses bureaux dans 57 pays⁷ a révélé de grandes disparités dans le nombre, le type et la composition des mécanismes nationaux de coordination et, en conséquence, dans leurs dispositions et actions à

³ www.unaids.org, janvier 2005.

⁴ www.worldbank.org/afr/aids/map, janvier 2005.

⁵ Les ICP doivent faire la preuve que certains de leurs membres sont des personnes qui vivent avec les maladies visées par le Fonds mondial, ou qui sont affectées par ces maladies; les membres des ICP qui représentent des secteurs gouvernementaux doivent être sélectionnés par leur secteur respectif, suivant un processus documenté et transparent développé dans chaque secteur. Compte-rendu des décisions finales du conseil, neuvième réunion du conseil, *Fonds mondial*, novembre 2004.

⁶ « Meeting the Challenges of Providing Financial and Technical Support to NGOs and CBOs in the Context of Increased Funding », exposé à la XV^e Conférence internationale sur le sida, Alliance internationale contre le VIH/sida, juillet 2004.

⁷ *The 'Three Ones': Driving Concerted Action on AIDS at Country Level*, ONUSIDA.

l'égard de l'implication de la société civile. De plus, une étude réalisée par l'ICASO⁸, à propos des expériences de la société civile en lien avec les ICP du Fonds mondial a révélé que la représentation des ONG et des populations vulnérables n'y était pas toujours adéquate et que les représentants de la société civile n'étaient pas toujours traités comme des partenaires à part entière, et n'avaient pas toujours les compétences nécessaires à participer pleinement ou à représenter réellement leur secteur. En revanche, des études réalisées par l'Alliance⁹ ont mis en relief des situations positives dans certains pays (comme le Brésil, où un système de « contrôle social » assure constitutionnellement l'implication d'ONG au sein des principales instances nationales, ainsi que des représentants élus par le truchement des réseaux nationaux d'ONG).

Occasions et défis

Bien qu'on n'en soit qu'aux premiers stades, il est clair que l'adhérence aux Trois principes directeurs comporte à la fois des occasions et des obstacles, pour la société civile, ainsi que des implications sur le plan d'une action nationale harmonisée contre le VIH/sida. Voici quelques exemples d'**occasions** :

- Le principe d'une instance nationale à large représentation multisectorielle pour la coordination de la lutte au VIH/sida pourrait être un outil inestimable pour la promotion – et dans l'avancement – d'une **implication significative et à part entière de la société civile** dans tous les aspects importants de la planification et de la gestion des réponses nationales au VIH/sida. À terme, cela pourrait stimuler des actions fondées sur une collaboration plus réelle, multisectorielle et mutuellement respectueuse, découlant d'une contribution plus large et rehaussée de la société civile.
- « Dans l'élaboration de la proposition, le gouvernement, la société civile, les PVVIH/sida et les donateurs ont réuni leurs forces respectives, reconnu d'autres priorités lorsque nécessaire, réuni leurs ressources (réflexion, logistique, fonds, données, etc.) pour parvenir à un objectif ... La collaboration active, la coopération et la bonne volonté, de part et d'autre, dans cette entreprise, ont été exceptionnelles et historiques. » [trad.]*

Global Fund Proposal Development: A Philippines Experience, Alliance internationale contre le VIH/sida
- Les gouvernements pourraient être incités – dans un cadre accepté pour l'action liée au VIH/sida – à développer des **réponses fondées sur les besoins réels** des communautés (que les intervenants de la société civile aident au quotidien) au lieu d'être indûment influencés par des perceptions ou préférences d'ordre politique ou mises de l'avant par des bailleurs de fonds.
 - Les Trois principes pourraient contribuer à faire en sorte, notamment, que les cadres [nationaux] d'action sur le VIH/sida abordent les besoins des **populations marginalisées et vulnérables** qui en étaient exclues jusque-là, comme les

⁸ *Le Fonds mondial : perspectives d'ONG*, ICASO, juin 2004.

⁹ Sommaire du document *Study of Factors Influencing Support Systems for NGOs/CBOs Responding to HIV/AIDS in Brazil*, Alliance internationale contre le VIH/sida, 2003.

hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes (HRH), les travailleurs/-euses sexuel-les et les utilisateurs de drogue par injection (UDI), qui sont essentielles aux réponses au VIH/sida et dans le travail de la société civile.

- Les Trois principes pourraient encourager les gouvernements – en vertu d'un cadre accepté pour l'action sur le VIH/sida – à élaborer et mettre en œuvre des plans conformes aux **objectifs spécifiques cités dans les ententes régionales et internationales** qui, généralement parlant, reflètent les dispositions de la société civile et sont appuyées par elle. Ces ententes incluent notamment les éléments décrits dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, les Objectifs de développement du Millénaire et l'Initiative « 3 x 5 ».
- Les Trois principes pourraient permettre à la société civile d'être **plus rapide et plus efficace dans l'intensification** de ses efforts et de ceux déployés par d'autres secteurs – en influant sur les plans et en offrant un accès plus direct aux ressources et aux leçons à retenir.
- Les Trois principes pourraient fournir une tribune où il serait possible **d'identifier et de régler des obstacles précis à la réelle implication** de la société civile dans l'action sur le VIH/sida (p. ex., la société civile pourrait travailler avec d'autres secteurs pour améliorer l'efficacité des mécanismes de débours de fonds aux initiatives d'ONG).
- Les Trois principes pourraient contribuer à faire en sorte que **le soutien technique et l'accroissement des capacités**, pour la société civile, soient non seulement à l'ordre du jour des réponses nationales au VIH/sida, mais fournis de manière plus soutenue, systématique et durable par un ensemble d'intervenants, notamment par des regroupements de personnes vivant avec le VIH/sida.
- Les Trois principes pourraient aider à régler la **disparité actuelle dans les systèmes de suivi et d'évaluation** (il y a des systèmes au palier national, et des centaines, voire des milliers, d'autres systèmes dans la société civile). Cela pourrait contribuer à une approche plus cohérente dans l'ensemble des secteurs. En particulier, cela pourrait inciter les ONG à évaluer leurs résultats dans le contexte plus large du cadre national d'action, plutôt que de procéder à une évaluation plus restreinte de l'impact; on obtiendrait alors une perspective plus éclairée de ce qui fonctionne ou non, et des raisons. Cela pourrait aussi offrir une occasion à ce secteur de transposer ses données qualitatives en indicateurs nationaux standardisés et d'acquérir ainsi une meilleure reconnaissance auprès d'autres dépositaires d'enjeux.
- Les Trois principes pourraient contribuer à rehausser la qualité, la quantité et l'application systématique des **systèmes pratiques pour le suivi et l'évaluation**, parmi les organismes de la société civile, notamment en favorisant la prestation du soutien technique et des conseils nécessaires à l'identification d'indicateurs au

palier communautaire, de même que l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de gestion et de déclaration de données.

En pratique comme en théorie, l'adhésion aux Trois principes pourrait également comporter un certain nombre de **défis, voire de menaces**, pour la société civile et sa contribution aux réponses nationales au VIH/sida. En voici quelques exemples.

- **Création d'un « monstre ».** Bien qu'étant conçue pour rehausser l'efficacité des réactions au VIH/sida, la création d'une instance nationale de coordination en matière de VIH/sida pourrait donner lieu à un mécanisme trop grand et trop bureaucratique pour être réellement fonctionnel et, au sein duquel la société civile pourrait se retrouver sans voix et sans pouvoir. Cela risquerait de perpétuer les déséquilibres de pouvoir qui, dans certains pays, caractérisaient le Conseil national sur le sida, l'ICP pour le Fonds mondial ou d'autres instances multisectorielles.
- **Appropriation des réponses nationales au VIH/sida.** La démarche et les résultats des Trois principes directeurs ne devraient pas être l'apanage ou le mandat d'un seul secteur (p. ex., le gouvernement), ni sous l'influence disproportionnée d'autres parties (p. ex., les principaux donateurs). Si cela se produisait, on risquerait que la société civile ne soit pas impliquée et respectée à part entière; de plus, les cadres d'action risqueraient de négliger certains domaines cruciaux. Par exemple, si un cadre était influencé à outrance par les priorités politiques ou culturelles d'un gouvernement, il se pourrait qu'il se concentre sur des aspects plus « faciles » de l'épidémie (p. ex., les programmes pour jeunes) et évite des domaines plus controversés ou plus difficiles où une attention et des ressources plus importantes pourraient être désespérément requises (p. ex., le travail auprès des HRH).
- **Échéanciers.** Il se peut que l'ampleur et la rapidité d'action requise par les Trois principes directeurs ne conviennent pas aux échéanciers et aux ressources dont la société civile aura besoin, par exemple pour mener des consultations adéquates et partager l'information parmi ses réseaux et bassins de membres. En réalité, les efforts d'un représentant de la société civile pour promouvoir une position de cette dernière au sein d'une instance nationale de coordination sur le sida impliquent des démarches intensives et un important investissement de temps, pour des breffages, réunions, communications par courriel, etc.
- **Implication à part entière, plutôt que symbolique.** Certains aspects doivent être examinés, pour faire en sorte que l'implication de la société civile dans les Trois principes soit bel et bien à *part entière* (p. ex. en ayant un droit de vote), plutôt que partielle (p. ex. limitée à la provision de conseils techniques) ou symbolique (p. ex. une case à cocher, pour attester qu'elle est « représentée »). Dans la pratique, la société civile et les personnes vivant avec le VIH/sida sont encore sous-représentées, en termes de quantité et de qualité, au sein de nombreuses

instances nationales¹⁰. À cet égard, des mesures sont nécessaires pour établir des cadres légaux et procéduraux assurant un meilleur équilibre de pouvoir et, au besoin, pour imputer une responsabilité à l'ensemble des intervenants impliqués en cas d'inclusion inadéquate.

- **Définition des rôles et des responsabilités.** Pour que la contribution de la société civile soit comprise, appréciée et fonctionnelle, il est nécessaire de définir clairement les rôles et responsabilités de tous les intervenants clés, en lien avec les Trois principes, au palier national. Cela devrait se refléter dans les politiques officielles et dans les procédures concrètes de travail, qui devraient être acceptées par tous les intervenants et qui devraient viser à implanter des modes efficaces de travail collaboratif et à établir un climat de confiance mutuelle. Les gouvernements devraient avoir des comptes à rendre s'ils échouent à respecter ces politiques et procédures.
- **Capacité de la société civile.** Les trois principes impliquent et nécessitent que la société civile fasse plus (p. ex., qu'elle participe aux consultations à un niveau supérieur) et se développe plus (p. ex., qu'elle améliore ses systèmes de représentation). Cependant, l'initiative s'amorce à un moment où le secteur est déjà aux prises avec une crise, en termes de capacité humaine et organisationnelle. Le progrès à accomplir nécessite d'aborder notamment ces problématiques :
 - Afin de contribuer pleinement aux trois principes, les représentants de la société civile ont besoin d'un **vaste accroissement des capacités dans plusieurs domaines** – allant de l'amélioration de connaissances sur le mode de travail d'autres secteurs et d'instances supérieures, à l'accroissement de la capacité de parler en public [voir d'autres exemples, dans la partie « Quelles sont les prochaines étapes? »].
 - Afin d'assurer une norme élevée de soutien technique, il est nécessaire d'adopter une **réponse coordonnée**, accessible et basée sur les besoins. Cela devrait impliquer une diversité de fournisseurs et d'outils de soutien de haute qualité (certains existent déjà, d'autres devront être élaborés).
 - Il faudra du **financement** pour le soutien technique. Cela devra être reconnu comme un aspect central des exigences budgétaires pour rendre opérationnelle chacune des composantes des Trois principes.

« Les représentants de la société civile ne détiennent pas automatiquement les connaissances et compétences requises pour participer à part entière à l'élaboration de politiques, aux décisions, à l'établissement de priorités ainsi qu'à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la surveillance des programmes. Il leur manque souvent les compétences pour négocier avec d'autres membres de l'ICP, relativement à leur rôle et à leur participation aux réunions. Les ressources financières et humaines pour rehausser la capacité et les compétences des représentants de la société civile sont souvent déficientes. »

Le Fonds mondial : perspectives d'ONG, ICASO

¹⁰ En date de juin 2004, il n'y avait toujours pas de représentation des personnes vivant avec le VIH/sida dans quelque 25% des ICP pour le Fonds mondial; dans d'autres ICP, on n'a qu'un seul représentant pour l'ensemble des communautés touchées par les trois maladies. *Le Fonds mondial : perspectives d'ONG, ICASO, juin 2004.*

- **Capacité et compréhension d'autres parties, pour le travail avec la société civile.**

L'accroissement des capacités doit être bidirectionnel – il faut aussi des efforts pour régler les lacunes dans l'information et dans la capacité d'autres secteurs et intervenants, en lien avec le rôle, la contribution et les besoins de la société civile dans le contexte des Trois principes. Cela pourrait inclure des efforts à divers chapitres, notamment la sensibilisation au mode de travail de la société civile, la planification collaborative et une communication sans jargon.

« Ces problèmes tendent à se manifester dans les pays où il n'existe pas de culture de collaboration entre les gouvernements et la société civile et où les structures gouvernementales existantes ne reconnaissent pas l'implication à part entière de la société civile, ainsi que son égalité et le respect qui lui est dû. »

- *Le Fonds mondial : perspectives d'ONG*, ICASO

« Impliquer les acteurs de la société civile n'est pas chose facile, pour plusieurs gouvernements, et toute démarche de ce genre exclura inévitablement un groupe ou un autre. ... Le défi est de revendiquer une volonté vraie des gouvernements de réagir aux voix des plus affectés, des plus marginalisés, et de ces ONG. Il faut soutenir le principe sous-jacent de l'ICP en tant que "groupe national de consensus" – où les ONG ne sont pas simplement utilisées pour la consultation et comme récipiendaires de fonds, mais aussi comme des décideurs.

- *NGO Participation in the Global Fund*, Alliance internationale contre le VIH/sida

- **Enjeux dans la sélection et la représentation.**

Les Trois principes comportent un certain nombre de défis, pour la société civile, en ce qui touche la représentation. Notamment quant aux manières par lesquelles le secteur pourrait :

- veiller à ce que ses représentants soient **élus par la société civile elle-même**, plutôt qu'invités ou contraints par d'autres secteurs nationaux;
- assurer un **équilibre dans la représentation de la société civile**, par exemple en termes de :
 - taille des organismes (p. ex., petits OC, ONG nationaux);
 - type de localité des organismes (p. ex., dans la capitale, à la campagne);
 - type d'organisme (p. ex., confessionnel, auto-assistance, etc.);
 - personnes vivant avec le VIH/sida;
 - populations marginalisées (p. ex., travailleurs sexuels, UDI);
 - dénomination sexospécifique;
- développer des **systèmes simples et pratiques** pour la sélection et la consultation dans des contextes où il n'existe pas de réseau national de la société civile ou d'organisme de regroupement (ou s'il est faible);
- favoriser **autant de consensus que possible**, de manière à ce que les représentants puissent être vraiment représentatifs et se sentir appuyés par leurs pairs;
- veiller à ce que des mesures pertinentes soient adoptées pour assurer une **participation sûre et productive** des représentants de la société civile. Par exemple, cela pourrait inclure des mesures pour protéger la confidentialité des personnes vivant avec le VIH/sida, de même que la traduction de la documentation dans les langues locales;

- Identifier la **meilleure méthode de représentation** pour le secteur (p. ex. instaurer une rotation, dans le travail des individus ou de l'équipe des représentants); et
 - développer les **systèmes et processus** complets qui sont nécessaires à une consultation réelle et démocratique. Cela inclut de travailler à des « détails concrets » des rouages pour faire en sorte que les représentants de la société civile soient vraiment représentatifs (p. ex., quels moyens ils utiliseront pour consulter les autres) et imputables (p. ex., comment ils feront part des décisions au palier local).
- **Systèmes de communication.** Pour que la société civile fonctionne de manière efficace dans le contexte des Trois principes, il est nécessaire d'aborder des problématiques centrales qui touchent la circulation de l'information entre les dépositaires d'enjeux. Cette circulation doit être multidirectionnelle (par exemple du secrétariat de l'organisme national de coordination de la lutte au VIH/sida vers les intervenants qui en font partie; et des représentants de la société civile aux autres membres de l'organisme). En particulier, il est nécessaire que la société civile passe à l'action pour améliorer la communication entre ses représentants et ses membres, dans la communauté – et qu'elle ait les ressources pour le faire.
 - **Contraintes stratégiques.** Il se peut que la consolidation du travail sur le VIH/sida dans un système unique, regroupant le cadre, l'instance, le suivi et l'évaluation, risque d'entraîner une approche où les épidémies seraient abordées de manière étroite, plutôt que de conduire à l'approche complète et axée sur le développement dont la société civile fait valoir la nécessité (p. ex., où elle prône de faire des liens avec les droits de la personne, la problématique de la pauvreté et les considérations sexospécifiques).
 - **Limites des systèmes de suivi et d'évaluation.** Si le système national unique pour le suivi et l'évaluation n'est pas suffisamment complet et sophistiqué, il peut impliquer un risque que les résultats qualitatifs et communautaires de la société civile (p. ex., les récits individuels de changement comportemental) soient relativement laissés pour compte, au profit d'indicateurs nationaux quantitatifs et plus traditionnels (p. ex., les données épidémiologiques). Tel que nous l'avons mentionné, le développement d'un système unique exigera aussi des efforts intenses d'accroissement des capacités de la société civile (en particulier, la capacité de suivi et d'évaluation est constamment qualifiée de point faible). De plus, on peut se demander comment la société civile pourra faire une contribution à part entière au chapitre du suivi et de l'évaluation de l'ensemble du cadre national d'action en matière de VIH/sida (contrairement à la seule évaluation de la contribution de son propre secteur).
 - **Rhétorique et réalité du suivi et de l'évaluation.** Sans un engagement complet et multisectoriel, la société civile pourrait se trouver piégée entre la rhétorique du suivi et de l'évaluation (i.e. les dispositions d'un système national) et la réalité (p. ex., les bailleurs de fonds qui maintiennent leurs propres indicateurs distincts).

Quelles sont les prochaines étapes?

L'ICASO et l'Alliance, qui examinent les Trois principes directeurs depuis leur création, ont imaginé diverses possibilités pour leur application par la société civile. Pour que les Trois principes directeurs fonctionnent, il faudra faire preuve de créativité dans leur intégration aux systèmes existants. Voici des suggestions de prochaines étapes, pour contribuer aux débats en cours dans diverses tribunes.

- **Élaborer des lignes directrices génériques pour l'implication de la société civile dans l'application des Trois principes directeurs.** Ces lignes directrices pourraient se fonder sur l'exemple des directives concernant l'implication des personnes vivant avec le VIH/sida dans les ICP du Fonds mondial [voir l'encadré]. Elles devraient être élaborées dans une collaboration entre divers secteurs, y compris la société civile, et établir des normes minimales pour les initiatives, en termes de :

- **Considérations stratégiques** (p. ex., ce que constituent une représentation et une implication adéquates de la société civile)
- **Considérations pratiques** (p. ex., comment consulter la société civile, quant à la planification des réunions et à la sélection des documents qui seront traduits dans les langues locales).

- **Élaborer un mandat et des procédures de fonctionnement des Organismes nationaux de coordination de la lutte contre le sida, pour assurer la participation entière de la société civile.** Ces documents devraient être élaborés dans une perspective multisectorielle et définir clairement, par exemple, la composition de l'Organisme et les rôles et

Rehausser l'implication des personnes vivant avec le VIH/sida

Exemples de directives pour les ICP :

- *Les PVVIH devraient constituer au moins 10% des membres de l'ICP, avec un minimum de deux PVVIH par ICP.*
- *Les PVVIH membres et substituts de l'ICP devraient être sélectionnés dans le cadre d'un mécanisme inclusif, démocratique et complètement indépendant de l'ICP.*
- *Les ICP devraient s'assurer de l'équilibre des sexes parmi leurs membres. Les PVVIH membres de l'ICP devraient voir au maintien de l'équilibre des sexes lors de la sélection de substituts.*
- *Tous les membres de l'ICP devraient recevoir une formation d'orientation et de sensibilisation au VIH/sida, notamment sur les principes GIPA, l'UNGASS et les Trois principes directeurs.*
- *La présidence et la vice-présidence de l'ICP devraient alterner entre la société civile et le gouvernement.*

Exemples de directives pour les représentants de PVVIH :

- *Les membres et substituts de l'ICP devraient être sélectionnés dans le cadre d'un mécanisme inclusif et démocratique.*
- *Les représentants de PVVIH auprès de l'ICP devraient détenir des compétences adéquates et appartenir à un organisme ou réseau de PVVIH au palier provincial, étatique ou national.*
- *Un mandat devrait être élaboré pour les PVVIH membres et substituts dans une ICP, par la communauté qu'ils représentent.*
- *Les PVVIH membres et substituts de l'IPC devraient posséder des aptitudes pour les relations personnelles et publiques, afin de communiquer efficacement.*
- *Les PVVIH membres de l'ICP devraient être prêts à s'exprimer sur les items à l'ordre du jour des réunions de l'ICP, après consultation de leurs réseaux.*

Guidelines for Improving CCMs through Greater PLHIV Involvement, POLICY Project et GNP+

responsabilités de ses membres. Ils devraient absolument être appuyés par des structures de gouvernance et des cadres légaux exécutoires, et être révisés régulièrement, avec un engagement à voir aux faiblesses identifiées.

- **Financer et élaborer une trousse d'outils complets, appropriés et d'excellente qualité, pour l'accroissement de la capacité, afin d'habiliter la société civile à participer aux Trois principes directeurs, au palier national.** Ces outils devraient être fournis par des intervenants en accroissement de la capacité qui détiennent non seulement une expertise en matière de VIH/sida et de question techniques spécifiques (p. ex., le suivi et l'évaluation), mais qui comprennent aussi la société civile, les réponses nationales et le fossé actuel entre les deux. La trousse devrait cibler à la fois :
 - **La société civile.** Par exemple, en abordant des thèmes comme :
 - Le fonctionnement d'autres secteurs et d'instances de haut niveau (p.ex., systèmes, dynamiques)
 - Les initiatives nationales et mondiales pertinentes (p. ex., l'Initiative 3x5, l'UNGASS)
 - La détermination des priorités et la planification stratégique
 - La gestion de programme
 - Le suivi et l'évaluation
 - La gestion financière
 - Les exposés publics et le plaidoyer
 - La représentation et la reddition de compte
 - La coordination, le développement de consensus et la médiation
 - La communication et l'échange d'information
 - **D'autres intervenants clés.** Par exemple, en abordant des thèmes comme :
 - Le fonctionnement de la société civile (p.ex., cycles de projets, reddition de compte)
 - La contribution particulière des personnes vivant avec le VIH/sida et d'autres populations marginalisées
 - Les initiatives nationales et mondiales pertinentes (p. ex., l'Initiative 3x5, les principes GIPA)
 - La planification collaborative
 - La communication et l'échange d'information
- **Procéder à la documentation et à l'analyse continues des bonnes pratiques.** Cela pourrait impliquer une recherche sur la perspective du gouvernement à l'égard de la participation de la société civile dans la planification et les prises de décisions nationales, ainsi que la préparation d'études de cas positifs sur la façon dont les obstacles peuvent être surmontés.
- **Optimiser les ressources actuelles qui appuient les Trois principes directeurs, plutôt que de réinventer la roue.** Par exemple, cela pourrait impliquer

le plein usage de l'instrument intitulé *Monitoring and Evaluation Toolkit: HIV/AIDS, TB and Malaria*¹¹ et de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de l'UNGASS.

- **Compiler un ensemble d'outils qui favorisent la planification collaborative liée aux Trois principes directeurs.** Par exemple, aux Philippines, à l'issue d'une démarche d'identification de multiples priorités par divers dépositaires d'enjeux, une « matrice d'analyse » les a aidés à atteindre un consensus quant à leur proposition au Fonds mondial.¹²
- **Fournir un soutien technique et moral spécifique et adapté – orienté et/ou dirigé par la société civile, dans les pays où :**
 - **les infrastructures de la société civile sont piètres ou absentes** (par exemple, des réseaux nationaux d'ONG ou de personnes vivant avec le VIH/sida). Cela pourrait inclure un soutien par étapes, pour l'élaboration de systèmes élémentaires et transparents de représentation;
 - **les tensions et la concurrence sont excessives au sein de la société civile.** Cela pourrait inclure la médiation et le développement d'un consensus entre les parties impliquées.
- **Rehausser la communication et la dissémination d'information à propos des Trois principes directeurs, à tous les paliers.** Cela devrait être bénéfique aux intervenants des Trois principes directeurs (p.ex., les membres de l'Organisme national de coordination, y compris les représentants de la société civile) et à ceux impliqués dans la plus vaste réponse au VIH/sida (p.ex., les membres de réseaux d'ONG). L'information devrait être fournie de façon claire et neutre et aborder les aspects élémentaires de l'initiative ainsi que les décisions, actions et mécanismes pertinents au public cible.
- **Développer, en collaboration avec d'autres secteurs, des indicateurs pertinents pour évaluer l'efficacité de la participation de la société civile aux Trois principes directeurs;** surveiller les progrès réalisés et les leçons à retenir.

¹¹ Préparé notamment par le Fonds mondial, l'OMS, l'ONUSIDA, les CDC des États-Unis, l'USAID et la Banque mondiale.

¹² *Global Fund Proposal Development: A Philippines Experience*, Alliance internationale contre le VIH/sida, mars 2004.

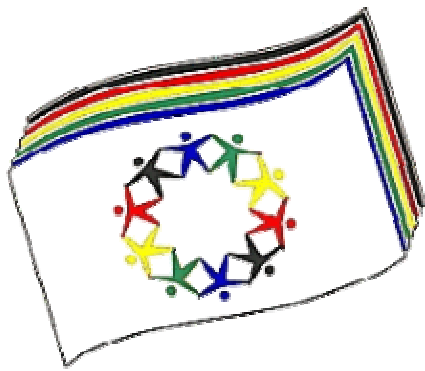
Questions à considérer

Dans l'élan qui entoure les Trois principes directeurs, la société civile de chaque pays devra considérer un certain nombre de questions pratiques et stratégiques, relativement à l'initiative et à la contribution du secteur à celle-ci. En voici quelques-unes.

- *Dans quelle mesure la situation initiale de la société civile peut-elle influencer son implication potentielle dans les Trois principes directeurs? Est-il possible de « renverser la vapeur », dans les pays où la société civile est sous-développée ou fragmentée, ou dont les ONG sont traditionnellement mis à l'écart par le gouvernement?*
- *Quelles sont les conséquences pour la société civile, si l'un ou plusieurs des Trois principes directeurs ne sont pas entièrement appliqués? Par exemple, dans quelle mesure le cadre d'action contre le VIH/sida d'un pays serait-il réellement inclusif, si son Organisme national de coordination de la lutte contre le sida était dominé par le gouvernement?*
- *Si certains éléments des Trois principes directeurs ne sont pas appliqués, comment peut-on pallier aux lacunes? Par exemple, si le cadre d'action contre le VIH/sida d'un pays n'aborde pas les populations vulnérables, comment la société civile et les donateurs peuvent-ils assurer le progrès vers la mise en œuvre des Trois principes directeurs, tout en prenant des arrangements indépendants pour financer des projets?*
- *Que peut-on faire pour s'assurer que le Système de suivi et d'évaluation d'un pays réduise, plutôt que d'accroître, l'écart actuel entre le suivi et l'évaluation de la société civile et celles des réponses au palier national?*
- *Devrait-il exister un « quatrième » principe directeur, prévoyant un Mécanisme national de financement? Quels en seraient les avantages et les inconvénients pour la société civile?*
- *Dans quelle mesure les Trois principes directeurs pourraient-ils alléger ou exacerber les obstacles à la réponse de la société civile au VIH/sida (p.ex., blocage dans les mécanismes de financement)?*
- *La société civile est-elle prête, disposée et apte à prendre les engagements – et, potentiellement, à faire les compromis – qu'impliquent les Trois principes directeurs? Par exemple, les ONG sont-ils prêts à participer à une table de concertation avec le gouvernement ou à identifier des priorités nationales qui pourraient ne pas inclure leurs propres populations cibles?*

Pour de plus amples renseignements :

- *Les Trois principes directeurs : Coordination des ripostes nationales au VIH/SIDA – Principes directeurs à l'intention des autorités nationales et de leurs partenaires*, ONUSIDA, janvier 2005, www.unaids.org.
- Forum électronique des Trois principes directeurs sur l'engagement de la société civile. Pour y participer, écrire à threeones@ews.unaids.org ou voir <http://threeones.unaids.org>.



Contacts :

Richard Burzynski
Directeur général
Conseil international des ONG de lutte contre le sida
65 Wellesley St. E., Suite 403
Toronto, Ontario, M4Y 1G7
Canada
Tél. : +1 416 921 0018
Courriel : icaso@icaso.org
www.icaso.org

Kieran Daly
Conseiller en politiques
Alliance internationale contre le VIH/sida
Queensbury House
104-109 Queens Road
Brighton, BN1 3XF, Royaume-Uni
Tél. : +44 1273 718977
Courriel : kdaly@aidalliance.org
www.aidalliance.org